

Les Bordes sur Arize
ARIÈGE-PYRÉNÉES



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2024

Date de la convocation : 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-et-quatre, le seize octobre, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : CAMPS Frédéric, DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, CHAUVET François, DENOY Steeve, GOUZY Sylvie, KOSMINSKY Serge, MIR Aurélie, POUILLET Marie-Ange, de SAINT BLANQUAT Gilles.

Procurations : PEREIRA-SANTERRE Jérôme à CAMPS Frédéric, VALERO Gilberte à COMMENGE Séverine

Absents :

Secrétaire de séance : CHAUVET François

2024-037- VENTE D'UN LOT DU LOTISSEMENT LE VIEUX MOULIN A LA COMMUNE

Monsieur la Maire propose aux membres du conseil municipal l'achat par la commune du dernier lot qui reste à vendre au Lotissement Le Vieux Moulin, cadastrée section B numéro 3322, d'une contenance de 328m², au prix de 16€/m² TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE la proposition de Monsieur le Maire concernant municipal l'achat par la commune du dernier lot qui reste à vendre au Lotissement Le Vieux Moulin, cadastrée section B numéro 3322, d'une contenance de 328m², au prix de 16€/m² TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
François CHAUVET

Le Maire,
Frédéric CAMPS

